



IMPORTANT

Cette ordonnance collective a été remplacée par l'ordonnance collective CIUSSS de l'Estrie - CHUS suivante :

- [OC-ER-011 : Urgence - Interventions lors de présence de corps étranger en surface de l'œil, éclaboussure, flash ou signes et symptômes d'irritation significative de l'œil \(administration de tétracaïne\)](#)